

Joseph d'Homme (1732-1774), diariste mystique

J'ai découvert un manuscrit de quelque six cents pages qui dormait dans les collections de la Bibliothèque d'Orléans sous la cote « ms 1446 ». Quand et comment y est-il arrivé, nul ne le sait. Il porte un ex-libris de la famille Rouzeau-Montaut (libraires à Orléans) et le catalogue mentionne qu'il vient du Séminaire. Mon attention avait été attirée sur lui par le Catalogue collectif de France, où il apparaissait, sans nom d'auteur, sous le titre d'*Écrits spirituels* en trois parties – la troisième étant : *Journal qui pourra servir à former et exécuter le plan de la vie d'une grande âme*. S'agissait-il d'un journal réel donné en exemple ? Ou d'un modèle didactique ? Ce texte, indiqué comme étant du XVIII^e siècle, allait-il combler une des lacunes de mon enquête sur les journaux spirituels : le mystère qui pèse sur l'origine d'une pédagogie du journal ? Il n'en a rien été, mais ce que j'ai découvert n'en est pas moins passionnant.

Sous une reliure ancienne, on trouve réunis trois textes du même auteur, « accommodant » différemment sur une même expérience mystique : une sorte de pierre de Rosette spirituelle, une Trinité autobiographique. Au dos de la reliure, une étiquette annonce : *Vie d'un serviteur de Dieu – Pensées morales tirées des S^{tes} Lettres – Journal d'une âme*. Une seule information manque : le patronyme de l'auteur. Mais nous connaissons dès le début de la *Vie* son nom de baptême : Joseph, et sa date de naissance : 25 août 1732. Des recherches ultérieures aux Archives des Jésuites m'ont appris qu'il s'appelait Jacques Alexandre Joseph d'Homme ; puis, aux Archives du Loiret, qu'il était mort à Orléans le 30 novembre 1774. Ce triple manuscrit n'est pas autographe : c'est une copie. On distingue facilement plusieurs mains, et la mention finale ne laisse pas de doute : « Priez Dieu pour ceux qui ont transcrit ces ouvrages ». L'identité des transpositeurs reste inconnue. Quelle autorité a pris l'initiative de cette copie, à quel moment ? Il semble probable que ce fut avant la Révolution, entre 1774 et 1789.

Il y a donc trois ouvrages autonomes, paginés séparément : une immense autobiographie, un traité de la vie spirituelle et un journal.

L'autobiographie s'intitule : *Vie d'un serviteur de Dieu écrite par lui-même*. Elle comporte 305 pages en trois parties sans titre, divisées en paragraphes numérotés. La première partie (p. 1-61) va de sa naissance à 1761. Après une enfance dissipée, Joseph se convertit et choisit d'entrer chez les Jésuites. En 1761, il est à Nevers, attendant de se faire ordonner prêtre. La seconde partie (p. 61-157) couvre les années 1762-1766 : c'est au § 17 que le récit rejoint le présent. Réfugié dans sa famille à l'automne 1762, après la dispersion des Jésuites, Joseph a sans doute repris alors un récit déjà commencé, et l'a mené jusqu'au moment présent. Le texte change alors de position : il se mue en une sorte de chronique, faite avec une rétrospection de faible amplitude, qui n'est pas loin de la position d'un journal, mais n'en adopte pas le dispositif. Cette seconde partie va jusqu'en 1766. La troisième, de loin la plus longue (p. 151-305), mène d'octobre 1766 à la Toussaint 1774, et continue le récit de ses tribulations de refuge en refuge et les péripéties de sa vie mystique. Pourquoi le texte s'arrête-t-il ? Ce n'est pas dit, mais Joseph fait un tableau si sombre de sa santé qu'on n'est pas surpris d'apprendre par les archives que la mort a interrompu le récit un mois après sa dernière « entrée ». Le récit propose à la fois une chronique personnelle et un itinéraire spirituel : l'extérieur et l'intérieur sont tissés dans un même texte pour donner une image complète de la vie. Cette autobiographie, visiblement destinée à une communication plus large que le journal, renvoie parfois à ce dernier pour les récits trop « intérieurs ».

Le second texte s'intitule : *Tableau abrégé de l'intérieur, ou idée, ou précis de la vie intérieure*. Il comporte 131 pages. Quatorze « chapitres », progressivement développés, appuyés en appendice sur un florilège de citations de l'Évangile en latin, proposent un traité de la vie spirituelle.

Le troisième texte est donc le journal (158 p.), tenu du 2 octobre 1761 au 18 mars 1766, mais qui ne présente une relative continuité qu'à partir de février 1763, lorsque entre en scène, si je puis dire, l'âme de Jeanne-Marie Guyon, figure positive qui illumine les années 1763-66, mettant Joseph en relation avec la sainte Vierge, et contrebalançant les assauts répétés du démon. À la différence de la *Vie* et du *Tableau*, le journal est précédé d'un double avertissement solennel, comme les médicaments aujourd'hui marqués « à ne prendre que sur ordonnance », la seconde partie du journal pouvant en particulier avoir des effets néfastes :

Journal qui pourra servir à former et exécuter le plan de la vie d'une grande âme vraiment et solidement intérieure, le tout écrit par elle-même et en conséquence des ordres de son confesseur.

Avertissement
nécessaire pour la lecture de ce journal

Ceci a été écrit avec simplicité. Ce journal, surtout la 2^e partie, ne peut guère se communiquer qu'à des personnes chargées de conduire les âmes, et à qui cela puisse servir pour cet effet, et qui soient simples, solidement vertueuses, qui aient de l'expérience, un bon jugement, la conscience formée, éloignée de l'illusion ; ou à quelques âmes pieuses qui puissent tirer de cette lecture quelque avantage spirituel et qui soient en état de la porter.

On ne sait pas qui est le rédacteur du titre et de l'avertissement initial, mais tout porte à croire qu'il s'agit du copiste (une « grande âme » ne se dit pas telle). L'avertissement est la reprise d'un thème développé dans l'entrée du 6 décembre 1763.

Le journal ne comporte d'octobre 1761 à janvier 1762 que sept entrées datées, sans grande continuité, entrecoupées de longs développements de réflexion spirituelle, puis une interruption d'un an, entre début janvier 1762 et février 1763, où le vrai départ est donné par la lecture de l'autobiographie de Jeanne-Marie Guyon. À peine commencé, le journal semble donc avoir été abandonné – sans doute pour cause de rédaction intensive de l'autobiographie. Il ne commence pour de bon qu'en février 1763 pour s'achever en mars 1766.

Ce n'est pas un journal quotidien. Le rythme est lâche, irrégulier : 35 entrées en 1763, 22 en 1764, 36 en 1765, 14 en 1766. Les entrées sont datées du jour et, une fois même, de l'heure. Elles sont uniquement consacrées à une vie spirituelle clivée entre deux types d'expériences mystiques : du côté positif, son rapport avec la Vierge et Jésus par l'intercession de Mme Guyon et son union mystique effervescente avec cette dernière ; du côté négatif, les croix et tourments horribles que lui causent les démons qui l'obsèdent. Quand il n'y a aucune nouvelle sur l'un de ces deux fronts, le journal reste muet, de même qu'il est de toute façon muet sur la vie quotidienne et le contexte de ces épreuves. Il est difficile d'avoir idée de l'endroit où se trouve d'Homme, de ses activités, de ses déplacements, des personnes qu'il fréquente (alors même qu'elles sont liées à ses aventures spirituelles, quand par exemple il se mue en exorciste). Pour tous ces détails, il faut se reporter à l'autobiographie, et lui-même renvoie d'ailleurs parfois pour explication et détails à cet autre texte qu'il tient parallèlement et qui, à partir de 1763, fonctionne comme un journal-bis.

Essayons de résumer la vie de d'Homme pendant les cinq années où il tient ce journal (1761-1766). En 1761-1762, il est régent de cinquième au collège des Jésuites à Nevers, où il est ordonné prêtre le 27 mars 1762. Son collège étant dispersé, il revient à La

Flèche (sur le trajet il est malade un mois à Orléans). À La Flèche, l'heure de la dispersion a également sonné, il rejoint donc sa famille à la fin de l'été. En janvier 1763, il quitte la maison familiale dans l'idée de se rendre à Rome avec son ami le père de Sainte-Croix, qui vit à Orléans. De fait, il va rester un an à Orléans jusqu'au début de 1764 (en mars 1763, au cours d'un déplacement à Blois, il se lance dans l'exorcisme). Mais lui et son ami, forcés de quitter la ville, décident de se rendre en terre papale à Avignon. Ils y passent toute l'année 1764, puis, début 1765, après avoir fait une étape à Vienne, ils sont accueillis à Paray-le-Monial, où le père de Sainte-Croix est engagé comme confesseur. Mais, le 15 juin 1765, Sainte-Croix, qui ne se plaît pas dans cette fonction, quitte Paray-le-Monial, laissant seul d'Hommey, malade, en proie à d'impressionnants crachements de sang qui ne lui accorderont guère de répit jusqu'à sa mort. Au milieu de ses tourments, d'Hommey noue une relation mystique avec une religieuse du nom de Marie Constance Corbi, dont il placera l'autobiographie à la suite de son journal. En novembre, il quitte Paray-le-Monial pour Dijon, où il reste jusqu'au début du printemps 1766, avant de rejoindre Sainte-Croix à Orléans. Sachez que de 1766 à 1774, il continuera cette vie errante, malade, pauvre, parfois accueilli (mais parfois mal, dans sa famille), parfois persécuté, tantôt fugitif, tantôt ermite (à Sénard) avant d'aller mourir à Orléans. Nous connaissons par le menu tout le détail de ce chemin de croix grâce à sa *Vie*, qui de 1761 à 1766 (seconde partie) double le journal spirituel, puis de 1766 à sa mort en 1774 (troisième partie) le remplace. Cette troisième partie, pleine d'effusions et de méditations qui accompagnent et interrompent le récit, abolit toute distinction entre journal spirituel et chronique.

La fonction du journal tenu de 1761 à 1766 semble au contraire avoir été d'isoler l'expérience intérieure, de faire une sorte d'écramage en recueillant dans un texte à part, coupé de la vie contingente et terrestre, tout ce qui, dans la vie intérieure, est expérience de relation avec l'au-delà. Pendant ces cinq années, on a donc une construction à deux étages, avec plusieurs renvois d'un texte à l'autre : dans le journal, d'Hommey renvoie, pour les détails trop prosaïques, à la chronique ; dans la chronique, pour ce qui est trop « intérieur », au journal. Les deux textes forment un tout, ne se comprennent que l'un par l'autre. Le « secret » du journal est donc relatif : même si d'Hommey désire écarter de sa lecture les profanes, il n'en révèle pas moins son existence, donnant envie d'y aller voir. Le journal est, bien sûr, le sommet de l'édifice. C'est une épure qui a pour fonction d'isoler les expériences mystiques, en les coupant de leur contexte profane pour les souder entre elles. Enchaînées, elles vont constituer une sorte de drame spirituel. La division du journal en deux parties (qui est sans doute le fait de l'« éditeur ») souligne une évolution intérieure, d'abord ascendante, puis descendante, qui aboutira en 1766 à la décision d'arrêter.

Le journal accueille presque exclusivement des expériences mystiques, c'est-à-dire des témoignages de relations personnelles, directes et intenses, avec l'autre monde. Du côté positif, il s'agit d'*union* amoureuse avec la sainte Vierge en première place, Jésus souvent, Dieu moins souvent, mais aussi et surtout avec l'âme de Jeanne-Marie Guyon, dont il commence à lire la *Vie* en février 1763. À quoi s'ajoutent toutes les *vues* ou *lumières* que Dieu lui donne sur tel ou tel point. Du côté négatif, il s'agit d'*attaques* des démons qui sont, dit-il, au nombre de sept : volupté, intempérance, colère, paresse, irréligion, dépit, désespoir (*Journal*, 30 octobre 1765). Mais la relation à Dieu comporte elle-même une zone douloureuse, celle des *croix*, épreuves ponctuelles ou de longue durée, souffrances physiques, perturbations dans les relations humaines (conflits, persécutions) ou attaques de tel ou tel démon : celui de la gourmandise et « plusieurs autres matières » le poursuit en particulier de 1754 à 1772 (*Vie*, I, 50). Ces croix, il faut les accepter et même les aimer puisqu'elles viennent de Dieu : car d'Hommey pratique une vraie religion de la douleur (c'est ce qu'il

appelle son « enfer mystique »). « Aimer et souffrir » sera sa devise (*Vie*, II, 17, 20 et 56), et il se complaira jusqu'à son dernier jour aux mortifications les plus sévères.

Il est difficile de décrire en quelques phrases cet univers « intérieur », donné à la fois pour intense et pour ineffable. Une question pourrait en effet se poser : pourquoi tenir un journal de ces expériences ? Ne se suffisent-elles pas à elles-mêmes ? Si, du côté du démon, on peut concevoir que l'écriture offre un soutien dans une lutte difficile, de l'autre côté, pourquoi, et pour qui, fixer sur un papier personnel ces moments où le moi s'est fondu en Dieu ? On imagine qu'il y a plusieurs excellentes raisons. Parce qu'il y a un trop-plein d'énergie reçue, qui doit se décharger. Parce qu'on souhaite prolonger un contact avec l'éternité qui n'a duré qu'un instant – moment absolu mais fragile. Par générosité enfin, parce qu'on souhaite partager, annoncer aux autres, les mettre sur la voie de la révélation. Mais, face à ces raisons, il y a aussi de puissantes objections. N'est-ce pas de l'orgueil que de se poser en prophète, en messenger élu par Dieu ? N'est-ce pas chimère que de penser pouvoir dire en langage humain une expérience d'une telle intensité, qui demande plutôt le cri ou le silence ? Et n'est-il pas dangereux et troublant, ce langage de l'amour sacré qui, pour s'exprimer, doit emprunter les mots de l'amour profane ? Le mystique est à la fois dans l'urgence et l'impossibilité de dire. Une première solution est le recours aux métaphores : elles sont très nombreuses. La seconde est de dire l'impossibilité, à défaut de dire l'impossible à dire. Quand on lit le journal de d'Homme, on est étourdi par le retour incessant du thème de l'ineffable : il est comme un oiseau qui se heurte à une vitre. Le paradoxe est que ce qu'il a à dire ne saurait être compris que de ceux qui ont déjà connu des expériences analogues et n'en ont donc pas besoin. Mais l'urgence de dire est la plus forte. Le journal est une sorte de prolongement et d'explication des cris qu'il pousse parfois à huis clos et qui inquiètent ses voisins. De cette rhétorique de l'ineffable j'ai fait une brève anthologie, tirée de l'année 1763, qu'on trouvera en annexe : une douzaine de textes en déploient toutes les figures possibles.

Cette rhétorique s'applique surtout aux expériences positives d'union, rarement aux expériences négatives de tentation. Mais pour autant celles-ci ne sont pas plus précisément décrites. Rien d'un livre de confessions. Des croix, des tentations, des démons qui se déchaînent, oui, beaucoup, souvent. Mais des sentiments coupables, des actes répréhensibles précis, pratiquement jamais. Pourtant, si l'union mystique, cantonnée dans l'au-delà, échappe au langage, il ne devrait pas en être de même de fautes qui s'inscrivent par des actes dans le quotidien de ce bas monde et sont à portée d'un récit ordinaire. Mais pourquoi leur donner consistance en les racontant ? Et puis, est-ce vraiment lui qui les a commises ? D'Homme semble plutôt victime qu'auteur de ses fautes, dont on ne saura jamais bien en quoi elles ont consisté, et qui se fondent dans l'océan des « croix » que lui réserve l'amour de Dieu, et qu'il supporte avec un « heureux désespoir ».

Si l'on est d'abord frappé, en lisant le Journal, par le thème de l'ineffable, donc d'un « défaut » du langage, on voit vite apparaître par derrière exactement l'inverse, un double et prodigieux « excès » de ce même langage : la passion de lire (l'intertextualité) et celle d'écrire (la graphomanie).

À la base de tout est l'intertextualité. Lisez, dans l'anthologie ci-après, l'entrée du 18 septembre 1763 : on y apprend que Jeanne-Marie Guyon, au chapitre 13 de la 2^{ème} partie de sa *Vie* (intitulé « La communication intérieure »), a décrit exactement, avec un demi-siècle d'avance, sa future union mystique avec d'Homme : à son nom près, tout y est. Un « Nota », qu'on peut supposer être du copiste, rappelle d'autre part les passages de sa *Vie* et de ses *Lettres* où Mme Guyon développe sa propre rhétorique de l'ineffable. Sans doute l'expérience mystique a-t-elle sa source hors-texte. Mais il est de fait qu'elle ne se développe et surtout ne s'exprime que dans une pratique intense de l'intertextualité. Tous les mystiques que nous

lisons sont nourris d'autres mystiques qu'ils ont lus. On douterait presque qu'il y ait jamais eu d'expérience mystique qui n'ait été préparée ou provoquée par des lectures.

Celles de d'Hommeys sont présentées par lui-même, dans son autobiographie, comme déterminantes. Il se décrit, dès son plus jeune âge, « avide de bonnes lectures » (*Vie*, I, 11). « Lorsqu'on nous conduisait à la promenade, je me séparais un peu de la troupe avec quelques autres pour vaquer à cet exercice ». Il prend goût à l'écriture sainte, puis à la Vie des saints : « J'aurais voulu pratiquer tout ce que j'y lisais de plus difficile ». Il rêve d'aller s'ensevelir dans les bois, « comme saint Paul Ermite » et se nourrit déjà de quelques opuscules de saint Augustin (*Vie*, I, 14). Ses parents l'ayant retiré d'un collège voisin d'Orbec, où il subissait l'influence pernicieuse d'un Janséniste, il se décide finalement, un peu à contrecœur, pour le collège de Jésuites d'Alençon, où l'attend, en 1748 (il a seize ans), la révélation de sa vie. On lui ouvre les yeux sur les erreurs et mensonges des Jansénistes, mais surtout, on lui donne à lire le père Surin :

Il me mit entre les mains les *Fondements de la vie spirituelle* par le p. Surin sans m'en faire connaître l'auteur. Je fus charmé d'y trouver réduit en pratique l'art de s'unir à Dieu. Je n'avais encore lu que des livres ordinaires de piété. Je m'aperçus qu'aucun d'eux n'avait pénétré comme celui-ci dans l'intérieur de mon âme. J'y trouvais le développement et la preuve de plusieurs goûts, attraites et règles de perfection dont je n'avais éprouvé que de faibles naissances. Je ne croyais pas qu'il y eût au monde des livres de cette nature et j'ignorais jusqu'au nom de la vie mystique. Je compris que jusqu'alors j'avais perdu mon temps, puisque la source de mon bonheur et le vrai moyen de contenter Dieu m'avaient été inconnus. J'étais tout extasié de voir avec quelle abondance de grâces Dieu se communique à ceux qui lui sont fidèles. Je lisais et relisais sans pouvoir me rassasier. (*Vie*, I, 35)

À quoi s'ajoute, peu de temps après, une lecture décisive de Marie Alacoque qui l'oriente plus particulièrement vers Jésus et la Vierge :

Il me prêta un second livre sur la dévotion aux sacrés cœurs de Jésus et de Marie dans lequel était aussi de M. Alacoque. J'y trouvai plusieurs vérités des fondements de la vie spirituelle réalisées dans cette amante de Jésus-Christ, ce qui ne servit pas peu à me faire sentir de plus en plus leur solidité. Ce que je lisais sur les sacrés cœurs de Jésus et de Marie faisait d'autant plus d'impression sur mon cœur que c'était pour lui quelque chose de plus nouveau, il lui semblait être fertilisé par une rosée toute céleste et fortifié par l'effusion d'un baume exquis. Je voyais avec tout cela qu'on pouvait toujours dire quelque chose de plus beau sur une si riche matière. Il ajouta à ce livre une estampe du sacré cœur de Marie devant laquelle je me prosternais et faisais d'autres exercices de piété lorsque je me voyais seul dans un cabinet qu'un second partageait avec moi. Je puis assurer que lorsque j'appliquais cette image sur mon cœur, je sentais s'élever des ardeurs sensibles qui cessaient lorsque je la retirais. (*Ibid.*)

Il aura donc bien plus tard, en 1763, âgé de 31 ans, une nouvelle révélation décisive, la *Vie* de Jeanne-Marie Guyon, qui déclenche le vrai départ de son journal :

Vers ce même temps je me mis à lire une vie qui fit sur mon âme de vives impressions conformes à son état. C'était la vie d'une des plus grandes âmes qui aient existé, que les croix de toute espèce ont rendue une fidèle copie de J.C. dont elle avait porté tous les états, surtout celui de la Ste enfance. Je puis dire que cette histoire dont j'avais longtemps différé la lecture quoiqu'elle fût en mon pouvoir, était pour moi un arsenal de flèches qui toutes venaient percer mon cœur. L'amour et la justice divine les décochaient tour à tour et elles étaient empreintes des divers états de l'âme et des vertus qu'elle y pratique, la joie, la douleur, l'abandon, la simplicité, l'union, tout y était marqué. Il me semblait que je portais par contrecoup ce que cette épouse de J.C. avait autrefois souffert, de même qu'on éprouve par sentiment l'absence de Dieu quoiqu'il ne soit pas absent, celui de la réprobation ou peine du dam quoiqu'on ne soit pas réprouvé. Tout s'identifiait tellement entre elle et moi que je ne puis mieux le faire

entendre qu'en disant que de deux âmes il n'en faisait qu'une : l'effet principal et auquel tous les autres aboutissaient, était de m'unir étroitement à Dieu. (*Vie*, II, 33)

Ces deux grands moments de révélation se détachent sur une pratique constante de lecture spirituelle d'identification. On aura une idée de sa « bibliothèque » quand on dressera l'index de ses trois œuvres : de la Bible à Mme Guyon, en passant par les *Soliloques* de saint Augustin, *L'Imitation de Jésus-Christ*, les vies des Saints, saint François de Sales, le père La Colombière, etc. Inutile de dire qu'il ne lit jamais de livre profane. Revenant en 1766 dans la maison familiale et la trouvant « remplie de livres détestables sur la religion et les mœurs », il en brûle une partie et renvoie le reste à son frère avec une lettre d'avertissement « après en avoir déchiré plusieurs feuillets » (*Vie*, III, 5). Il donne lui-même une idée de l'éventail de ses lectures sacrées et de la manière dont il lit lorsqu'en 1765, malade à Paray-le-Monial, il se fait faire la lecture par une personne charitable :

J'avais une personne charitable qui me faisait de temps en temps des lectures, n'en ayant pas la force. C'était le livre de Job, les lamentations de Jérémie, les sept psaumes pénitentiels, la passion de N.S., quelques chapitres de *l'Imitation*, comme les chapitres 9 et 12 du Livre Second, les 16^e, 50^e et 56^e du Livre 3^e, la vie de certains Sts et Stes dans le p. Giry, comme celle du B. Hermann Joseph, de St Eustache, de Ste Thérèse, de Ste Madeleine de Pazzi, de Ste Catherine de Sienne, de Gênes, etc. Celle de St Eustache me fit fondre en larmes pendant tout le temps pour trois choses qui me pénétraient dans cette vie, les rigueurs de Dieu, ses amoureuses bontés, les ressorts de son admirable providence. J'aime entre toutes les vies celles où éclatent les grandes miséricordes de Dieu, comme celle de Ste Madeleine. Je trouvais dans Job, les lamentations et les psaumes de la pénitence, quantité de traits qui peignaient mes peines et mes tourments de jour et de nuit. Pour la passion de J.C. elle me touchait singulièrement et toujours jusqu'aux larmes. Il est bien vrai qu'on est plus propre à la concevoir et à la sentir quand on pâtit soi-même. (*Vie*, II, 57)

Tant de lectures finissent par rejaillir en écritures : « Comme en lisant les bons livres, le cœur se remplit, ainsi en écrivant, le cœur se vide » (*Journal*, 12 mai 1763). Il est pour nous délicat d'évaluer la carrière d'écrivain, ou d'écriture, de d'Hommey, d'abord par manque d'information, mais surtout parce qu'on peut hésiter, et peut-être se méprendre, sur l'optique, sacrée ou profane, dans laquelle l'envisager. D'un côté, nous sommes devant un homme engagé dans une grande aventure mystique, étranger à la vie des lettres, mort inédit après une vie de marginal : Jésuite suspect aux Jésuites jusqu'en 1762, Jésuite proscrit à partir de 1762, errant de refuge en refuge à travers la France, pauvre, malade et persécuté, son long chemin de croix s'achevant par une mort obscure. Mais d'un autre côté, cet homme est, depuis l'adolescence, passionné d'écriture, et il a devant lui un modèle de vie qu'il suit presque à la lettre, celui du père Surin : celui-ci, après avoir traversé tumultueusement des affaires de possession, s'était rétabli dans les dernières années de sa vie comme auteur à succès d'œuvres spirituelles publiées de son vivant. D'Hommey, lui aussi, a eu maille à partir avec le diable, il a eu, près de Blois, à plus petite échelle, son affaire de Loudun, et il a lui aussi construit une véritable œuvre publiable. À sa mort, une communauté religieuse d'Orléans a pris soin d'« éditer » son triptyque en le recopiant. Mais nous savons, par les mentions qui en sont faites dans sa *Vie* ou dans son *Journal*, qu'il avait d'autres œuvres à son actif. Peut-être ne les a-t-il pas menées à leur terme, peut-être se sont-elles perdues dans ses errances à travers la France. À propos de la beauté corporelle et de ses dangers dans le discours mystique, il déclare dans son journal :

Dans un écrit intitulé *Raisons d'union entre les âmes* et dans la réponse aux dialogues du S^r de La Bruyère sur le quiétisme, j'ai assez déclaré quelles réserves et combien de précautions doivent être observées pour ne point s'écarter de ce que la droite raison et la religion prescrivent pour conserver la pureté du cœur. (*Journal*, octobre 1763)

Deux mois plus tard, il renvoie à un troisième ouvrage de nous inconnu :

Disant la messe à l'autel de Notre Dame des Miracles à St Paul, j'ai consulté notre Seigneur entre les deux communions du corps et du sang de N.S. sur quelques doutes qui regardaient mon intérieur, dans l'intention de connaître et de faire sa volonté. Il ne m'a répondu que par ces paroles : *je te veux rendre comme un ange*, et aussitôt avant de prendre le précieux sang, il m'a paru que mes yeux et mon corps ont été renouvelés dans une grande pureté. Je l'ai vue comme répandue dans mes membres d'une manière que je ne puis expliquer. C'est quelque chose de semblable à ce qui m'était arrivé il y a quelques années, et que j'ai marqué dans un ouvrage intitulé *Réflexions sur différents points*, ch. 2. (*Journal*, 29 décembre 1763)

Début 1765, quand son compagnon le père de Sainte-Croix quitte Avignon, il reste, lui, en arrière « pour des raisons de charité et pour achever quelques écrits que je n'aurais pu faire ailleurs » (*Vie*, II, 47). Plus tard, revenu dans sa famille, accablé par ses infirmités, « je ne pouvais prendre assez le dessus pour m'occuper même légèrement à quelque ouvrage de l'esprit » (*Vie*, III, 58). Plus tard encore, en mars 1773, alors qu'il est chez les ermites de Sénard, il arrive à ses manuscrits une aventure qui aurait pu mal tourner, et qui lui donne des sueurs froides : il avait laissé à Paris « chez une personne de confiance certains manuscrits de dévotion et de spiritualité, entre lesquels en était un intitulé : *Abrégé de la vie d'un serviteur de Dieu*, contenant des faits forts secrets ». Un jeune homme chargé de les lui rapporter trahit sa confiance et il faut un vrai miracle pour que d'Hommey finisse par récupérer ses manuscrits (*Vie*, III, 79). Sans doute s'agissait-il là d'un abrégé ou d'une copie du texte que nous sommes en train de lire. Grâce au journal, nous apprenons d'ailleurs que cette *Vie* avait d'abord porté un autre titre : *Égarements de l'enfant prodigue*, ou *Égarements et retour de l'enfant prodigue* (*Journal*, 14-15 octobre 1764, 11 octobre 1765). À un autre moment, on voit deux démons qui l'assaillent devenir enragés parce qu'il a « commencé quelque chose sur le B. Jean de la Croix » (*Journal*, 4 août 1764). Jamais il ne nous donne un tableau d'ensemble de son activité intellectuelle, mais tous ces détails suggèrent une pratique régulière, et le rythme même d'écriture de sa *Vie* à partir de 1762 en témoigne aussi. Comment a-t-il pu, dans l'inconfort et la précarité de son errance, avoir toujours encre et papier ? Comment le suivait la masse sans cesse augmentée de ses écrits ? La plupart se sont perdus, mais peut-être, maintenant que le voici par mes soins exhumé, en retrouvera-t-on un jour quelque trace ? L'anonymat qu'il a gardé ne facilitera pas les choses.

Sa *Vie* nous montre que sa passion de l'écriture, et sa confiance en son propre talent, remontent loin, à sa première adolescence – et qu'il a pu s'interroger sur l'origine dudit talent. Vers 1747 sans doute, en pension près d'Orbec, en Normandie, chez des chanoines réguliers, il est sous l'influence d'un père acquis au jansénisme. Il a parfois des doutes et se tourmente pour savoir s'il suit la bonne route, mais le démon s'emploie à le rassurer :

Le démon, voyant mon esprit naturellement porté à réfléchir, me suggérait plusieurs raisons propres à me persuader de plus en plus que j'étais en bon chemin et que j'avais embrassé le bon parti. Elles me paraissaient quelquefois si justes et venaient en telle abondance que je les mettais par écrit, je les communiquais ensuite à mon maître qui ne manquait pas d'en faire un grand éloge, et je me rappelle en effet qu'il y avait du séduisant. Il ajoutait à son éloge qu'il était persuadé que Dieu me destinait à de grandes choses. Je me souviens bien que cet oracle ne me donna pas grande vanité, quoiqu'il fût prononcé d'un ton prophétique qui semblait en assurer l'infailibilité, mais il augmenta ma confiance et mon attachement pour lui. (*Vie*, I, 22)

« Il y avait du séduisant » ! D'Hommey adulte n'a pas l'air trop mécontent de lui – même si le mot « séduisant », ambigu, peut aussi bien renvoyer aux ruses du démon. Mais une fois revenu, grâce à la lecture du père Surin, dans la vraie doctrine, les rares allusions qu'il fait à son talent montrent qu'il se sent assuré d'être dans la bonne voie, légitimé à écrire, à la différence d'autres personnes : « Tous ne sont pas appelés à écrire, sans vocation, c'est la

source de bien des sortes d'écueils » (*Journal*, 12 mai 1763). Cette voie n'est plus celle de la séduction, mais de la simplicité. En 1771, au cours d'un développement sur la pauvreté, on le voit s'élever contre ceux qui étalent dans leur discours leur compétence spirituelle : « Il semble qu'on entende la lecture d'un livre bien ou mal écrit » (*Vie*, III, 76). Lui-même n'écrit plus que dans un esprit de simplicité, qui lui fait privilégier l'ordre linéaire de la chronique :

Je ne garderai point d'autre ordre que celui où j'ai mis par écrit ces dispositions à mesure qu'elles avaient lieu lorsque ma faiblesse extrême m'a permis d'en faire le recueil pendant le cours de ma maladie à Paray. Je rapporterai simplement les choses comme elles se sont passées. Le sujet exige cette simplicité et je n'écris pas pour les personnes qui n'en ont point. (*Vie*, II, 55).

Pour ses écrits autobiographiques, il lui a fallu passer par-dessus des doutes et se sentir véritablement autorisé par Dieu lui-même. Le premier paragraphe de la *Vie*, écrit à la troisième personne (on ne sait si c'est une transposition du copiste ou un choix de l'auteur – la maladresse du retour progressif à la première personne plaidant plutôt pour le copiste), fait allusion à un premier texte autobiographique brûlé, par crainte d'être, en l'écrivant, tombé dans le piège de l'amour-propre :

Il y a environ huit ans, peu de temps après sa conversion, qu'il avait mis par écrit les miséricordes que Dieu lui avait faites. Il crut devoir se défaire de ce papier pour ne rien posséder et n'être attaché qu'à Dieu seul : il le jeta donc au feu. Depuis plusieurs mois, il s'est senti vivement pressé de faire un recueil abrégé des choses les plus remarquables, autant et comme il se les rappellerait, de sa vie, soit avant son retour à Dieu, soit après. Pour éviter les pièges de l'amour-propre ou quelque autre illusion, il a longtemps résisté à l'attrait qui le poursuivait et il ne s'est enfin déterminé à prendre la plume qu'après s'être assuré de la volonté de Dieu par la voix de l'obéissance. Voici donc ce qu'il dira tout simplement et à sa grande confusion, laissant au lecteur à faire les réflexions que l'esprit de Dieu lui suggèrera. (*Vie*, I, 1)

Le début du journal allègue parallèlement, sous la plume du copiste, « les ordres de son confesseur ». Qui était ce confesseur, et quand cet « ordre » a-t-il été donné (sans doute après avoir été sollicité), nous n'en savons rien : à aucun moment le récit de la *Vie*, qui aurait pourtant dû, au fil des ans, mentionner cette étape décisive, n'y fait allusion, même si de temps à autre le narrateur rappelle que nous lisons un « mémoire fait par obéissance et pour la gloire de Dieu » (*Vie*, II, 54). Cette autorisation date au plus tard de 1761 (début du journal).

Si l'autorisation portait sur le sujet à traiter (soi-même dans ses rapports à Dieu), elle ne prescrivait sans doute aucune forme particulière. L'ouverture de deux chantiers parallèles : une autobiographie généraliste, et un journal centré sur l'expérience mystique, doit être une initiative de d'Homme. A-t-il eu des modèles ? Oui, pour la forme autobiographique, acclimatée depuis longtemps dans la littérature spirituelle publiée. C'est moins sûr pour le journal, dont nous savons aujourd'hui qu'il a été pratiqué en France par certains mystiques (comme Jean-Jacques Olier), mais qui n'avait fait l'objet d'aucune publication.

Il est certain, en tout cas, que la pratique du journal n'était pas au programme de l'éducation jésuite, sauf sous la forme rudimentaire de l'examen particulier tel que l'avait formalisé Loyola dans les *Exercices spirituels*. Mais cet examen n'implique aucune écriture et ne laisse aucune trace. Voici comment d'Homme en décrit la pratique au noviciat de Paris en 1749 :

On m'apprit, dans cette sainte maison, qu'il fallait commencer si je voulais édifier un édifice solide par me connaître bien moi-même. Je n'ignorais pas quel était mon caractère et le fond de ma misère. Mais il fallait une connaissance plus détaillée. Pour faire cette étude avec tout le soin possible, je portais sur moi de petits morceaux d'ardoise afin de ne laisser échapper aucun mouvement déréglé de mon cœur qu'il ne fût aussitôt marqué. Je me servais

d'un papier que je piquais à chaque fois que la passion se faisait sentir. Au bout du jour, je comparais les marques de chaque passion les unes avec les autres, ensuite les semaines avec les semaines, je découvrais trois principaux ennemis à combattre auxquels je m'attachais spécialement, commençant par le plus méchant des trois, après quoi je passais au second, et enfin au troisième, lorsque celui que j'avais d'abord entrepris me paraissait assez affaibli. Leur affaiblissement entraînait celui des autres vices moins considérables. Je ne me contentai pas au reste de marquer les fautes volontaires, je marquais jusqu'aux mouvements indélébiles, afin de me connaître plus parfaitement. J'eus bientôt acquis une connaissance suffisante : je quittai alors cette laborieuse méthode pour me livrer tout à fait au combat comme au terme de cette connaissance. Je trouvai des armes dans la méditation des souffrances de J.C. (*Vie*, I, 41)

Dans l'éducation jésuite, le journal proprement dit n'est pas à l'ordre du jour. D'Hommey fait d'ailleurs lui-même écho dans son *Tableau abrégé de l'intérieur* aux mises en garde classiques contre les dangers qui guettent une introspection trop... consciencieuse. Il dresse la liste de toutes les « épines » que peut rencontrer la grâce divine en tombant sur une terre « d'ailleurs assez abondante et préparée avec soin ». Il y a neuf épines. En voici trois (au moins !) qui poussent volontiers sur le terrain du journal. *Épine n° 4* : « On donne entrée aux perplexités, aux scrupules, aux entortillements ». *Épine n° 6* : On est sans cesse à examiner, à épilucher son intérieur, à réfléchir sur soi-même et ses actes : c'est ce que saint François de Sales blâme fort et ce qu'il appelle picoter la conscience ». *Épine n° 9* : « À peine voit-on son âme ensemencée de quelque bon grain qu'on voudrait aussitôt la voir s'élever, se charger d'épis [...] On est comme l'avare dans des transes continuelles, lequel est toujours occupé à accumuler trésors sur trésors [...]. C'est ce que le P. Surin appelle avarice spirituelle, et le B. J. de La Croix gourmandise ou glotonnerie spirituelle ». On peut tomber dans ces travers sans tenir de journal, bien sûr, mais le journal aggrave nettement la situation : l'écriture vous enfonce dans la complaisance à l'une de ces conduites aux apparences vertueuses, dont il devient plus difficile de s'arracher.

C'est dans une aventure bien différente que d'Hommey, dûment légitimé, s'engage en 1761. Les mises en garde contre les « épines » ne concernent en effet que la routine de l'examen de conscience, et son éventuelle fixation dans un journal. On est là dans l'hygiène de la vie ordinaire d'un croyant. Toute autre est l'aventure mystique à haut risque qui non seulement bouleverse l'âme qui en est le siège, en proie à une urgence insoutenable, mais éveille la méfiance des autorités religieuses, qui craignent les ruses du diable ou les dérives de l'imposture ou de la folie. D'où l'importance de l'ordre reçu, qui vous décharge de toute responsabilité, et légitime votre aventure : il ne s'agit plus d'être autorisé, mais d'être requis. Le directeur de conscience consulté ne donne pas lui-même l'ordre d'écrire, mais reconnaît la validité de l'ordre donné par Dieu. Une fois le feu vert initial accordé, il ne semble pas qu'il y ait eu de « suivi » du journal ni de l'autobiographie par ce directeur de conscience. D'Hommey est seul aux commandes, écoutant simplement ce que lui dicte l'inspiration divine. C'est elle qui le poussera à mettre fin à l'aventure du journal en 1766, quand il aura le sentiment que les peines l'emportent sur les grâces. Premier signe de lassitude en novembre 1765 :

J'omets dans ce journal plusieurs jours où je me suis trouvé dans mes grandes peines quand il n'y a point de circonstances particulières, et parce qu'il serait trop long de marquer tous les jours, qui reviennent très souvent. Il est vrai qu'aujourd'hui 6 9bre mon état a empiré. (*Journal*, 6 novembre 1765)

Quatre mois plus tard, c'est l'arrêt définitif :

Je sens en ce moment que N.S. ne me donne plus aucune facilité pour continuer ce journal. C'est pourquoi je le suspens ou le finis tout à fait. Du reste, si je le continuais, je n'aurais guère à parler que de mes peines, car les faveurs ou grâces sensibles ont cessé et les peines ne font que se multiplier. (*Journal*, 18 mars 1766)

Mais justement, l'arrêt n'est pas définitif : la troisième partie de la *Vie* intègre le récit des peines et des grâces à une chronique qu'il va poursuivre huit années durant et qui n'aura d'autre fin que celle du rédacteur lui-même. Pour clore cette présentation, je citerai ci-dessous en entier le dernier texte (§ 92) de cette troisième partie, qui donne une idée très complète de l'homme et du style de ce journal-chronique. Écrit en novembre 1774, parsemé de renvois à des numéros antérieurs, ce texte montre chez d'Hommey une attention scrupuleuse à la gestion de ses croix, doutes, tentations et souffrances physiques en même temps qu'une aspiration aux félicités d'un au-delà que sa mort, le 30 novembre suivant, lui aura sans doute permis de rejoindre.

92 – J'ai dit au n° 86 sur la fin et au n° 87 que N.S. m'avait délivré d'une pesante croix. L'affermissement où je me sentais me faisait croire que cette délivrance était stable ; et un grand serviteur de Dieu me l'avait dit, mais peut-être que je n'avais pas bien pris le sens de ses paroles ; je me trompais. Cette croix a reparu comme auparavant au mois de septembre de l'an 1774 à Orléans et m'a paru d'autant plus dure que je ne m'y attendais pas. Ceci est arrivé dans le cours d'une maladie qui a commencé sur la fin d'août et qui dure encore au mois de novembre. La souffrance a surtout été considérable la veille de la Toussaint. Réduit à garder le lit, j'y souffrais extérieurement et intérieurement du crachement de sang, d'un étrange épuisement et du démon plus que de tout le reste. Il n'y avait nulle apparence que je fusse en état de dire la messe le lendemain ; cependant le crachement de sang diminua, la nuit fut meilleure, je me trainai à l'église de la Visitation, je me sentis fortifié à l'autel, et j'offris heureusement le sacrifice. Je demandai à Dieu la grâce de pouvoir célébrer le lendemain pour le soulagement des fidèles trépassés, et il me l'accorda. Le jour de tous les saints après ma messe, N.S. répandit dans ma pauvre âme quelques gouttes de cette rosée qui dilate et fortifie l'âme, elle fit couler quelques larmes de consolation. Cette croix renouvelée dont je viens de parler, je la porte encore. Dieu me l'ôtera tout à fait s'il le juge à propos, et quand il voudra. Elle avait été suspendue pendant environ 15 mois. Je me trouve ici avec elle, dénuée des aides et secours qui m'aidaient à la porter ailleurs ; la maladie me met aussi hors d'état de faire les pénitences que j'ai dites au n° 87. Les personnes qui me gouvernent, et qui ne me quittent guère, s'y opposent. Je suis donc comme sans armes, exposé à mes ennemis invisibles, mais mon espérance et ma force sont en Jésus et Marie, et je les prie sans cesse de conserver mon âme pure. À cette croix se sont jointes des perplexités amères et terribles semblables à celles dont j'ai fait mention sur la fin du n° 83. Peut-être que tout cela ensemble m'était annoncé dans cette sentence dont j'ai parlé au n° 91. J'ai oublié de dire que le jour de la Toussaint, au temps de cette consolation qui dura peu, je reçus quelques vues surnaturelles sur la fête du jour et sur le bonheur des Saints ; je crus voir que l'église du ciel et celle de la terre se réunissaient en esprit, et participaient à une joie et à une fête communes, que Dieu prenait ses délices dans la félicité de ses saints et dans les grâces qu'il leur avait faites sur la terre, et que les saints étaient comblés de joie que leur félicité contribuât à la gloire de Dieu, à laquelle ils la rapportaient tout entière avec tous les dons qui avaient précédé leur bonheur consommé, et qu'ainsi il y avait fête générale au Ciel et en terre.

*

ANNEXE

Ces extraits du Journal donnent une série d'exemples de la rhétorique de l'ineffable. La transcription a été faite en modernisant l'orthographe et en régularisant la ponctuation.

[Suite de l'article du 6 mars 1763]

Plus je vais, plus je me sens libre des créatures, et affranchi de ce qu'il pourrait y avoir chez elles de meilleur, pour trouver encore quelque chose de meilleur par une étendue que l'âme libre trouve en Dieu seul, son libérateur, dont elle se voit à tout moment l'esclave, mais c'est un esclavage qui n'en a pas le nom, et qui est en effet liberté, de sorte que chaque acte d'esclavage à l'égard de Dieu laisse, et met dans l'âme, une impression d'aisance et de liberté. Cette explication n'approche point de ce qu'on éprouve en ce genre, et je suis persuadé qu'on ne m'entend point sans l'expérience semblable à la mienne.

[12 mai 1763]

Comme en lisant les bons livres, le cœur se remplit, ainsi en écrivant, le cœur se vide, c'est Dieu qui le remplit par un canal, de ce qui lui est donné pour autrui. Quel est-il ? Souvent personne en particulier, c'est celui ou celle que la prescience de Dieu connaît, ou que sa providence distingue dans la multitude. Tout aura son temps, son occasion et son succès, on ne sait où l'on va, et pour qui l'on travaille. Dieu conduit tout à sa fin.

[23 mai 1763]

Je me trouve aujourd'hui lundi de la Pentecôte dans un tel état de plénitude que les forces me manquent, les bras me tombent, je ne sais à qui m'adresser. Je désirerais quelques âmes à communiquer ce que j'ai de trop et je n'en trouve point, ou ne puis l'aborder au moment présent, c'est ce qui me met dans un état de souffrance que Dieu seul connaît, il faut dévorer cette peine, et souffrir un regorgement qui met aux abois. Est-il possible qu'il y ait si peu de personnes intérieures ! que tout le monde ne le soit pas ! ô mon Dieu, que dire et penser de nous ! On perd connaissance quand vous opérez sur un chétif vermisseau qui succombe et languit. Quoi, au moment où j'écris, on me surprend, on m'entend au travers d'une porte et on me demande *si je me trouve mal*. Vous me trahissez, ô amour, oui je me trouve mal, mais d'une surabondance d'amour. Épargnez-moi, ou tirez-moi du milieu des hommes. Que les bois et la solitude soient les seuls dépositaires de...

[25 juin 1763]

Mon union avec J.M. augmente tous les jours et je ne sais jusqu'où elle ira. Que je suis affligé de ne pouvoir exposer une union si intime. Je ne puis rien en dire, et je vois et je sens des choses ineffables. Ô la grande Sainte ! C'est l'épouse de J.C. par excellence, une source de lumière, un torrent de grâces. Que vous me faites de grandes grâces, ô mon Dieu, par son moyen ! Je ne sais si elle m'eût tant servi sur la terre. Les choses sont bien plus fortes, plus parfaites et plus efficaces au ciel. Désormais elle régira mon cœur, elle conduira mon esprit, je la choisis pour ma patronne, ma protectrice, mon aide et mon secours très spécialement. Elle me fait connaître, cette aimable amante de Jésus, qu'elle veut contracter avec moi, se lier avec moi plus que je n'aurais jamais pensé ni osé l'espérer. Elle veut même entrer dans mes peines,

tous mes embarras, et me gouverner en mère. Ah ! Ma chère patronne ! Qu'ai-je fait pour être si distingué entre les autres ?

[6 juillet 1763]

Je ne puis dire ce qui s'est passé dans mon âme. Étant seul au bord de la Loire, il me semblait que je n'étais plus sur la terre, que j'étais comme un homme placé sur une haute roche, qui voit l'univers à ses pieds. J'en voyais le vide et les faiblesses, et ce qui s'y passait, sans y prendre part, qu'en m'en sentant ému de compassion pour lui. Cette élévation d'esprit fut accompagnée d'un goût général subtil et très délicat, qui ne dura pas longtemps, peut-être parce que j'y fis quelque réflexion. Ce sentiment en soi m'élevait au-dessus de moi-même, comme je l'étais au-dessus de la terre.

[24 juillet 1763]

J'ai déjà parlé de la simplicité et des condescendances que Dieu a pour les âmes qu'il s'unit jusqu'à ce qu'il les ait transformées en lui. Mais ce n'est rien en comparaison de ce qu'il plut à sa divine majesté de me communiquer par voie d'expériences. Hier au soir je tâchais de m'endormir lorsqu'il me fit sentir sa présence, et entra avec une misérable créature comme moi dans une familiarité, que je ne puis faire sentir ni comprendre, parce qu'on n'est pas certainement capable de rendre témoignage à la vérité de ce que je dirais sans l'éprouver par soi-même. Il se passa entre Dieu et moi, et ensuite avec la sainte Vierge en laquelle, et par laquelle, tout finit et fut consommé, ce que je n'avais jamais conçu, ni même connu, ni par moi, ni par d'autres.

[28 juillet 1763]

Cette disposition par rapport à J.M. a été précédée d'une étroite union avec elle, elle en est sortie comme un ruisseau sort de sa source, elle en a été accompagnée et suivie. Je ne puis mieux m'expliquer. Je ne puis m'empêcher d'écrire à la suite de ceci qu'il y a des choses ineffables sur l'union de l'âme avec Dieu, sur l'union des âmes entre elles-mêmes, sur l'esprit de simplicité, qu'on ne peut et qu'on ne doit même écrire, ni dire, quoique Dieu les opère très réellement. Quand Dieu opère quelque chose, c'est à lui de se faire connaître et entendre, lui seul le peut, et il le fait à qui il lui plaît. La créature doit toujours demeurer à la porte jusqu'à ce qu'on l'introduise, et attendre qu'on l'appelle.

[10 août 1763]

Le lendemain je me suis éveillé de très grand matin, mais il semble que ça n'a été que pour entrer avec ma bonne mère la Ste Vierge dans un nouveau commerce d'amour simple et familier, qu'il n'est pas permis à un homme de dire à d'autres hommes. *Quae non licet homini loqui*. Il est vrai que ce sont des mystères qu'il faut voir dans la lumière de Dieu : hélas que les amours profanes sont de grandes fadeurs en comparaison de celui-ci, qui rompt toutes les digues que la raison semble prescrire à celui qui n'a pas goûté ni compris ce que Dieu permet et exige de l'âme en certains états où il fait passer.

[12 août 1763]

Je ne devais plus parler de l'esprit d'enfance et de simplicité, parce que je n'en puis rien dire, par la raison que les effets augmentant et se perfectionnant ont une moindre proportion avec

les termes, et les explications verbales. J'ajouterai seulement que tout s'y passe avec une sagesse digne de Dieu, et non témérairement. Car quoique l'âme jouisse d'une liberté infinie, et ne pense point à soi par réflexion, elle est cependant dirigée par les mouvements du st esprit, et elle s'en aperçoit par une vue simple et directe. Elle est comme une cire mise auprès du feu, comme un ruisseau qui suit sa pente, et qui s'échappe dans le petit lit qu'on lui a préparé, n'ayant point d'autre direction dans son cours que celui du lit même que l'ouvrier lui a tracé.

[18 septembre 1763]

Ce que j'ai écrit qui a rapport à J.M., surtout les communications d'elle à moi, et aussi avec la Ste Vierge, les siennes, celles de Marie conjointement avec moi, se trouvent réalisées et comme décrites quant au fond, et la manière (abstraction faite du terme objectif considéré de mon côté puisque je n'y suis pas nommé) en plusieurs endroits de sa vie, surtout au chapitre 13 de la 2^e partie. Je l'ai éprouvé de nouveau ce matin pendant trois quarts d'heure, ou une heure ; il n'y aurait point de choses à dire, et de si difficiles à concevoir sans la lumière, et plus encore l'expérience, que je n'entreprendrai pas de le faire. J'ai eu la pensée d'interrompre mon oraison pour en écrire quelque chose, mais j'y ai découvert de si grandes difficultés pour le faire entendre que je l'ai abandonné ; d'ailleurs il m'a été dit qu'il valait mieux continuer mon union avec Dieu ; et que j'aurais beaucoup perdu. Il faut laisser ignorer plusieurs choses qui seront dévoilées au jour du jugement général. Je n'avais point eu dans cette vie toutes ces choses avant qu'elles m'arrivassent, ce qui me fait croire quand je les lis ensuite, que je ne puis guère les attribuer à la force de l'imagination. Les effets et les suites qu'elles laissent n'en peuvent venir, et en sont entièrement éloignées.

[5 décembre 1763]

Je ne m'explique qu'à demi sur notre amour mutuel, nos entretiens et nos colloques, nos pensées, nos regards et nos embrassements, car ce sont choses ineffables, et toutes divines, non pas des commençants, et venant d'une ferveur de dévotion affectueuse, mais opérées par le St Esprit d'une manière et avec des effets qui béatifient l'âme et qu'on ne doit dire, quand on le pourrait. Ô ma vie, que dirai-je de vous aux hommes, commencer par vous faire connaître et goûter, et puis je pourrai m'entretenir de vous avec eux ! Ô respectueuse familiarité ! Ô respect d'une familiarité inconcevable ! Amour inénarrable, réservé aux petits ! *Revelasti parvulis anima sponsa majestatem non cogitat* sermon. 7 in canti.

[6 décembre 1763]

Ô mon adorable maître, ne diminuez pas vos lumières, puisque vous m'ordonnez d'écrire, augmentez-les plutôt et donnez la vraie intelligence de mes paroles, heureuses et mille fois heureuses, trop heureuses pour une vallée de larmes et de misères. Les âmes qui vous voient d'un œil pur et simple, et qui voient de la même manière les créatures où vous peignez vos perfections, heureuses et pures sont les âmes arrivées au point où elles voient tout en un, *omnia in uno*, Dieu en tout, c'est alors que rien ne les scandalise, tout est plutôt un moyen d'aller à vous. Tous leurs sens sont d'accord pour faire passer dans l'intime de l'âme l'expression de vos divins attributs. Ce qui d'ordinaire est un piège, un danger, est pour elle une source de lumières, d'expériences d'onction divine, de ravissement, dans les puissances, et d'admiration. [...] Dieu fera connaître à qui il lui plaira en quel cas ce que j'écris peut avoir lieu ou non. À lui seul toute la gloire. Si vous ne me comprenez pas, vous qui lisez ceci, je vous conseille d'en rester là, admirez, révérez seulement les voies de Dieu et faites bon usage

de la lumière qui vous est donnée. Quelquefois on cherche *sans nécessité* ce qui est plus fort que soi. *Fortiora te ne scrutatus fueris* Eccle., 3, 12. J'écris surtout pour les personnes chargées de diriger les autres, afin qu'elles ne soient pas contraires aux conduites de Dieu.

*

BIBLIOGRAPHIE

Écrits spirituels, manuscrit, Bibliothèque municipale d'Orléans, Ms 1446.

Transcription par Philippe Lejeune : *Vie d'un serviteur de Dieu écrite par lui-même*, 135 p. ; *Journal*, 51 p. (consultable à l'Association pour l'Autobiographie, cote APA 3319).

*